

Bulletin municipal
Commune de Proville

Janvier / Février 2024
N° 16

PROVILLE

Passionnément

GROUPE SCOLAIRE
Charles de Gaulle

1973
2024



Charles et Yvonne de Gaulle
- Juin 1969 -



02 Édito

03/04 Transition énergétique

05 Environnement- Cadre de vie

06/07 Retour sur des fêtes de fin d'année remarquables

08 Vie associative / Vie culturelle

09 Vie culturelle / Vie scolaire

10 Finances

11 Animation et im- plication des jeunes / Médailles de la ville

12 Publicité / Infos diverses

www.proville.fr

Directeur de publication : Guy COQUELLE
Rédaction : Service culture et communication
Mairie de Proville
Directeur délégué : Michel SLOMIANY
Crédit photo : Christine FÉRAIL

EDITO

Chères Provilloises, Chers Provillois, Notre nouvelle école : « Une réussite ! »

Dans quelques jours les enfants de Proville retrouveront leur nouvelle école, après dix-huit mois de travaux.

Vous avez suivi cette transformation. Vous avez vu notre école se parer de nouvelles couleurs, s'agrandir, s'entourer d'une cour verdoyante et agréable. Vous avez été nombreux à la visiter à l'occasion des portes ouvertes aux Provillois. De façon unanime, nous pouvons le dire : « C'est une réussite ».

Notre nouvelle école est la parfaite concrétisation d'un programme de rénovation énergétique. Nous partions d'une structure de type « Pailleron » (véritable passoire énergétique), pour arriver à un bâtiment très économe en énergie, protégé des froids de l'hiver et des canicules de l'été.

Nous avons bénéficié de nombreuses subventions, de l'Etat, du Département, de la Région (via les fonds FEDER Européens), de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, de la Caisse d'Allocations Familiales. Près d'un million huit cent mille euros d'aides !

C'est la reconnaissance d'un programme de qualité que nos partenaires ont salué et ont souhaité accompagner.

Notre nouvelle école a également été l'occasion de repenser nos déplacements urbains. Les abords sont imaginés pour laisser une meilleure place aux piétons et aux cyclistes.

Mais, avant tout, cette nouvelle école est le lieu d'apprentissage et de connaissances de nos enfants, de nos petits-enfants.

Nelson Mandela disait : « L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde »

Le plus important dans une école, c'est ce qu'on y apprend, bien sûr, mais aussi ce que l'on vit ensemble, en communauté.

J'ai une totale confiance en nos enseignants pour accompagner leurs élèves vers les chemins de la citoyenneté : comprendre le monde, construire l'avenir, respecter les autres dans leurs différences, préserver notre nature... Voilà les grands enjeux qui attendent nos jeunes.

Ces enjeux valaient bien une école de qualité. Leur offrir le cadre idéal pour les préparer, dès maintenant, à relever ces défis était la moindre des choses.

Très cordialement,

Guy COQUELLE,
Maire de Proville,
Vice-Président Environnement à la Communauté d'Agglomération de Cambrai

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Groupe Scolaire Charles de Gaulle 1973-2024

Cette fois nous y sommes ! Les enfants et les enseignants vont retrouver leur école à la rentrée des vacances de février. Quel changement !

Une rénovation et un agrandissement nécessaires, marqués par une volonté de réussir un bâtiment adapté à toutes les normes énergétiques actuelles. Défi réussi.

Pas de grands discours, les portes ouvertes aux Provillois ont permis d'expliquer la démarche. Le temps de l'appropriation du lieu par les écoliers est maintenant arrivé.

Un grand merci aux nombreuses personnes qui ont œuvré, sans relâche, pour réaliser ce beau projet, élus, employés municipaux, enseignants, entreprises, services publics...



CE QU'IL FAUT SAVOIR :

1973 Construction initiale

Surface bâtie au sol : 1010 m²

Avec

Rez-de-Chaussée :

- Ecole maternelle (4 classes, 2 dortoirs, une salle pour la motricité)
- Bureaux administration
- Extension avec 2 salles pour la garderie périscolaire

Étage :

- Ecole primaire (10 classes), une salle de réunion
- Locaux archives et reprographie

Extérieur :

- 2 préaux couverts en appentis (primaire et maternelle).

Normes aux obligations légales (PMR / handicapés avec l'ascenseur) et sécurité (détection incendie, signalétique, accès-entrées ...) respectées.

Économie d'énergie :

Économie sur consommation énergie (gaz & électricité) de 80 % permise à la conception architecturale et technique par :

- Une optimisation de l'isolation thermique des bâtiments (parois extérieures en ossature bois intégrant 30 cm d'épaisseur d'isolant / fenêtres triple vitrage / toitures en membrane étanche sur isolant de 30 cm).

- Intégration d'une ventilation des locaux avec pour innovation des centrales de traitement de l'air individualisées par classe et contrôlées par capteurs CO₂.

- Des équipements électriques sobres en consommation (éclairage 100 % LED)

- Une chaufferie gaz optimisée (2 chaudières en cascade avec récupération sur condensats)

Ces concepts permettent une baisse de consommation de 55 % versus ancienne école de concept « PAILLERON », tout en intégrant une extension importante.

A cette économie s'ajoute la production d'énergie photovoltaïque de 25 % des besoins avec la pose de 160 m² de panneaux sur le nouveau préau de l'école primaire.

A côté de cette rénovation énergétique, la nouvelle conception a intégré la prise en compte des objectifs environnementaux suivants :

- la réalisation des cours type oasis (substrats drainants et meilleurs réflecteurs du soleil) avec végétalisation.
- La récupération des eaux de pluies (citerne de 15 000 L) pour usage sur espaces fleuris communaux.
- La refonte de la circulation en périphérie de l'école valorisant le vélo et les allées piétons.



« ON POURSUIT NOS ACTIONS »

> Salles Alain Colas et Saint-Exupéry Refonte totale de la chaufferie et des réseaux hydrauliques

La réfection prioritaire de la chaufferie et des installations hydrauliques (réseaux de chauffage et utilités) du Complexe Alain Colas/Espace Saint-Exupéry.

La majorité des installations datent de la création des bâtiments (1981).

Pour garantir le maintien de leurs fonctions, respecter les nouvelles normes, optimiser et réduire les consommations énergétiques, la réfection des installations s'impose.

> Le projet comprendra :

- Nouvelle chaufferie centrale (chaudières gaz à condensation en cascade), et réfection de la sous-station (pompes de circulation en réseaux)
- Aérothermes et réseau de la salle Alain Colas revus
- Mise aux normes du réseau eau chaude/douches avec nouvelle production thermodynamique (principe de la pompe à chaleur)
- Une VMC / vestiaire (norme sanitaire)
- Remplacement de la CTA (Centrale de traitement de l'air) au réfectoire
- Régulation des points chauds (radiateurs, aérothermes ...) avec consignes pilotées par supervision.

Le diagnostic technique est réalisé. Lancement de l'appel d'offre en mars après délibération et accord du conseil municipal. Travaux projetés de juin à septembre 2024.

Equipement actuel du centre sportif A. Colas



Production d'eau chaude



Chaudière

LE TRI DES BIODÉCHETS FAISONS LE POINT

Vous êtes nombreux à nous questionner sur la nouvelle législation concernant les biodéchets. Si cette mesure est censée s'appliquer dès le début de cette année, il faut cependant savoir que si les infrastructures ne sont pas mises en place, on ne peut en aucun cas vous reprocher de ne pas l'appliquer. Et, encore moins vous sanctionner.

Cela étant dit, la Communauté d'Agglomération de Cambrai, en charge du traitement des ordures ménagères, agit pour avancer sur le sujet. Ainsi, pour cet été, vous verrez apparaître des collecteurs d'apport volontaire de biodéchets dans les communes qui en ont fait la demande ; Provillie s'est d'ores et déjà inscrit dans ce programme. Les points d'apport volontaire se situeront à proximité de la Résidence La Fontaine (appartements obligent) ainsi qu'à proximité du cimetière avec les autres collecteurs (verre, carton, vêtements).

Vous pouvez également commander un composteur à la Communauté d'Agglomération de Cambrai, l'idée étant de privilégier le compost individuel quand vous bénéficiez d'un terrain suffisant (l'apport volontaire étant, en principe, réservé à l'habitat urbain et collectif). Par ailleurs, et pour rappel, nous avons installé trois composteurs à la sortie de la cantine scolaire. Ceci nous permet d'initier le principe du compostage et de la valorisation des déchets chez nos enfants et de réduire notre quantité de déchets collectés.

N'hésitez pas à contacter les services de l'Agglo pour de plus amples informations.

Le saviez-vous ?

Le poste « collecte des déchets ménagers » est le plus important de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. La législation sur le tri et la revalorisation sont de plus en plus drastiques. Le tonnage d'ordures collectées est maintenant limité par commune, en fonction de sa population. Les dépassements de collectes seront facturés à la commune qui se privera donc d'une partie de son budget de fonctionnement pour assumer cette plus-value. Alors, soyons vertueux !



CADRE DE VIE

Centre-bourg

« On lève le pied », c'est plus agréable !

Suite aux remarques de nombreux habitants sur la vitesse excessive dans le centre-bourg et aux abords de l'école, nous avons travaillé avec notre maître d'œuvre pour mettre en place des solutions :

- Instauration d'une limitation de vitesse à 30 km/h dans les rues Gabriel Péri, Jean Jaurès, Havrincourt, des Saules et des Ecoles.
- Rappel du partage de la route avec l'installation

d'écluses et de voies de circulation réservées aux cyclistes.

- Création d'un parking devant l'école, bordé par un trottoir ce qui permettra aux enfants de rejoindre le groupe scolaire en toute sécurité.

Nous comptons sur vous, les adultes, pour être respectueux de la vitesse, limiter le stationnement aux abords de l'école et partager la route avec les vélos.



Patrimoine arboré

L'opération d'affouage en 2023 a été un franc succès avec 80 personnes disciplinées et respectueuses de la zone, merci à vous !

Cette année encore, le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France va sécuriser la servitude RTE, ainsi que les habitations sur 200

mètres à l'entrée du bois en venant de la rue des Prés.

L'entretien de notre patrimoine arboré en 2024 va être réalisé en priorisant les arbres qui présentent des signes de dangerosité avec risque fort.



Défibrillateur de la commune

L'achat d'un défibrillateur va être proposé au budget 2024. Il viendra s'ajouter aux 10 déjà existants, situés réglementairement à l'intérieur

des différents bâtiments recevant du public ; celui-ci sera installé en extérieur et au cœur du village.

RETOUR SUR DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



REMARQUABLES

Le Marché de Noël



Les illuminations



l'Harmonie Municipale



Chorale La Clef des Chants



"Tous Solders"



"LES Mozdrums"



Monte le son



Nashville Country Dancers



VIE ASSOCIATIVE

Foire expo

Les 13, 14 et 15 octobre, Provville a accueilli la première édition d'« Il était une foire expo », un évènement commercial, appelé à se renouveler dans différentes communes du Cambrésis.

Une quarantaine d'exposants ont investi la salle St-Exupéry pour faire connaître leurs produits ou services dans divers secteurs tels que l'amélioration de l'habitat, l'équipement de la maison, l'immobilier, la banque, l'événementiel, la gastronomie...

L'organisateur (l'association Art Chti Show) ainsi que les exposants ont été très satisfaits de la fréquentation et de l'accueil technique.

Remerciements également aux 3 associations provilloises qui ont tenu le stand buvette durant ces 3 jours.

Le top départ des illuminations

Le premier vendredi de décembre est devenu un rendez-vous incontournable pour les Provilloises et Provillois qui se rassemblent devant la mairie pour le top départ des illuminations.

Cette année, malgré une météo glaciale beaucoup ont répondu présents ; petits et grands ont été émerveillés par la féerie des lumières et des décors.

La chorale LA CLEF des CHANTS nous a ensuite fait rentrer un peu plus dans l'esprit des fêtes de fin d'année avec un mini-concert de chants de Noël très apprécié.

Le pot de l'amitié qui a clôturé la soirée sera, c'est promis, adapté l'an prochain à la température extérieure !

Le marché de Noël

En raison des préconisations administratives trop contraignantes liées au renforcement du plan Vigipirate, il a fallu, en 3 semaines, repenser toute l'organisation ; avec l'accord des exposants, le marché de Noël s'est finalement déroulé à la salle St-Exupéry.

Un grand merci aux différents services de la mairie qui ont su s'adapter et se mobiliser rapidement. Ce marché réservé aux habitants et associations de Provville a rencontré un grand succès.

Public et exposants ont apprécié l'ambiance plus chaleureuse et conviviale permise par le fait d'être à l'intérieur, d'autant plus que nous avons eu, dimanche en fin de matinée, une invitée surprise : la NEIGE ! Côté stands, il y en avait pour tous les goûts et tous les budgets : bijoux, accessoires, objets de décoration faits main, et douceurs gourmandes de Noël.

2 parades ont clôturé chaque soirée : le samedi les Toys Soldiers ont fait le bonheur des enfants et le dimanche les Moz Drums ont ébloui tout Provville grâce à leurs jeux de lumière.

VIE CULTURELLE

« Un mois de décembre riche en émotions »

Revenons tout d'abord sur le concert du Dimanche 3 décembre où nous avons eu l'honneur d'accueillir le célèbre Chœur des Mineurs Polonais.

Ce chœur d'hommes dirigé par Thibaut Waxin nous a fait vivre un moment hors du temps avec bien entendu des chants issus du répertoire traditionnel des Noëls polonais mais également des grands noms de la chanson française.

Et c'est à l'unisson avec le public debout, dans un vibrant hommage à Stanis choriste et dernier mineur du groupe, que s'est terminé ce concert

avec « Les Corons » et « M'Lampiste ».

Le dimanche 17 décembre, en partenariat avec le Comité des Fêtes, a eu lieu le spectacle de Noël à destination des enfants et de leur famille.

Qu'il fut bon d'entendre les enfants (et les plus grands) rire aux éclats face aux numéros de « Zigor et Gus ».

Même le père Noël était au rendez-vous !

C'était encore une fois un très beau moment partagé ensemble.



Dimanche 23 juin
à l'occasion de **PROVILLE EN MUSIQUE**

**ET SI C'ÉTAIT VOUS
LES STARS ?**

**Vous habitez Provville,
vous avez plus de 16 ans et
vous chantez en amateur ?**

Vivez une
expérience unique :
produisez-vous sur scène
accompagné(e) de 6 musiciens
professionnels après
un coaching de
plusieurs semaines !

Inscrivez-vous
par mail
provillenmusicque@provville.fr
ou par téléphone
03 27 70 74 73 ou 79

*Le règlement vous sera
communiqué après inscription

PROVILLE
Résidence

Avant le 15/03/24

« Et si c'était vous les stars ? »

Après la venue en 2022 et 2023 de deux tributes de célébrités, pour l'édition 2024 de **Provville en Musique** qui se tiendra le **dimanche 23 Juin**, Linda Wiart vous propose de faire partie des vedettes provilloises qui chanteront sur scène dans des conditions de rêve.

Vous serez encadrés, **coachés pendant plusieurs semaines** et aurez la chance de vous produire accompagné de **6 musiciens professionnels**.

Vous avez plus de 16 ans ?

Vous habitez Provville ?

Vous aimez chanter ?

Alors n'hésitez pas à rejoindre la troupe des talents provillois en proposant votre candidature **avant le 15 mars** par mail : provillenmusicque@provville.fr ou par téléphone (03 27 70 74 73 ou 79)

VIE SCOLAIRE

> A la cantine, on trie, on valorise, on composte.

La presse s'en est fait l'écho. Les jeunes Provillois sont maintenant devenus des acteurs du tri. L'installation récente d'un ensemble de bacs de compost à la sortie de la cantine permet, non seulement, une sensibilisation au tri, mais aussi au gâchis.

Les biodéchets triés sont ainsi compostés en trois étapes et produisent du terreau pour l'association des Jardins Familiaux.

Lesquels Jardins Familiaux qui, demain, seront des partenaires du potager pédagogique de la nouvelle école. La boucle est bouclée, le cercle vertueux du tri et du recyclage prend ici tout son sens.



> Des parents à la cantine !

Par décision du conseil municipal, les parents peuvent, une fois par an, participer (et manger) avec leur enfant à la cantine scolaire.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'avoir un comportement consumériste et d'établir une notation de type « trip advisor » sur les réseaux sociaux, mais, bien plus, de partager un moment important avec son enfant et l'équipe d'encadrement.

Il convient de s'inscrire un mois avant pour une bonne organisation de cette opération.



FINANCES

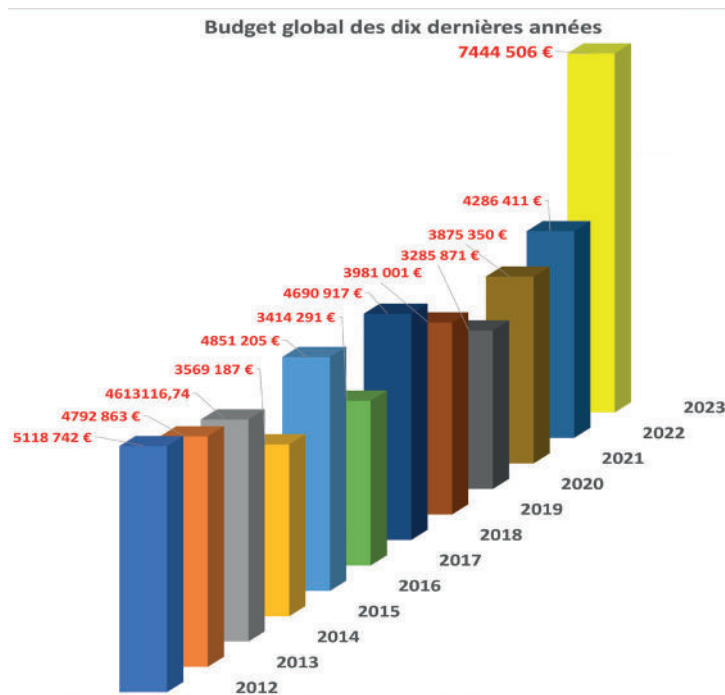
Budget 2023, l'analyse de Jean-Michel Dolacinski, Adjoint aux finances

> Une année exceptionnelle marquée par un investissement important...

Notre commune connaît actuellement une période financière exceptionnelle due principalement à la rénovation totale de notre école.

Le budget de l'année 2023 est probablement le plus important que notre commune ait eu à connaître.

L'alignement des volumes correspondant aux budgets globaux (fonctionnement et investissement) des 12 derniers exercices, en est l'illustration parfaite.



> ... Mais un équilibre financier préservé !

Pour autant et malgré les efforts consentis, l'équilibre financier de notre commune est préservé.

Les fondamentaux budgétaires restent satisfaisants :

- Taux d'endettement inférieur à 10%
- Capacité de désendettement inférieure à 12 ans
- Stabilité des taux d'imposition de la taxe foncière depuis 2006
- Encours de trésorerie résiduel avoisinant 2 mois de fonctionnement

Bien entendu, s'agissant d'un épisode exceptionnel une telle performance ne pourra être rééditée avant un certain temps.

Néanmoins la commune ne ménagera point ses efforts pour améliorer encore ses équipements et les services rendus à sa population.

> Cette école, fallait-il la faire ?

Nous aurons tout entendu sur les travaux de rénovation énergétique et l'agrandissement du Groupe Scolaire Charles de Gaulle : le coût démesuré, les raisons pour lesquelles nous aurions mieux fait d'abattre et de tout recommencer, les choix architecturaux...

La meilleure des réponses est l'école elle-même ! Incontestablement c'est une réussite à tous points de vue :

Une rénovation énergétique de qualité qui nous permet de réaliser de sérieuses économies (- 80%) tout en assurant bien être, confort et santé aux enfants.

Des aides financières importantes car ce programme entre dans le processus de transition énergétique voulu par l'Europe, l'État, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Un agrandissement conséquent permettant d'accueillir le périscolaire et de répondre aux nouvelles exigences pédagogiques.

Une transformation du quartier, tant sur le plan environnemental (cour oasis) que sur la praticité de circulation et de stationnement.

Alors, à la question : « fallait-il le faire ? », la réponse est évidemment : « oui ».

ANIMATION ET IMPLICATION DES JEUNES

Conseil municipal jeune, on continue !

Après une première année bien remplie, notre Conseil municipal des jeunes a renouvelé ses membres, des élèves de CM2 étant partis au collège, il convenait de voter pour de nouveaux élus.

Sans surprise, la maire en titre, Sarah Givert a été reconduite dans ses fonctions.

Ce premier Conseil peut être fier de son action durant l'année écoulée, notamment en ce qui concerne l'aménagement au City Stade d'une table de teq ball, ainsi que l'installation prochaine de deux tables de tennis de table outdoor et de quelques agrès pour la gymnastique.



L'ensemble sera définitivement installé et inauguré au cours du printemps. Ces équipements ont bénéficié d'une subvention de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Les projets pour cette année sont déjà bien avancés : une participation active aux Jeux Olympiques ainsi qu'un Pacte pour l'environnement sur le thème « Proville dans 10 ans ». Nous aurons évidemment l'occasion d'y revenir.

A l'issue de la cérémonie des vœux, trois médailles de la ville ont été remises.

Nouvelle école oblige, ce sont deux personnes proches de nos enfants et des enseignants qui ont été mis conjointement à l'honneur :



Véronique Costemend, Enseignante et Directrice du Groupe Scolaire Charles de Gaulle. Son professionnalisme exemplaire, sa bienveillance appréciée de tous auront permis aux enfants et adultes de travailler dans un climat serein et cela même dans l'année Covid.

Guy Hequet, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, rattaché depuis plusieurs années à l'école de Proville. Il en est un maillon indispensable et rassurant pour la municipalité, les enseignants et les parents d'élèves.

A la question : « Qu'est qu'un DDEN ? » dans Wikipédia, voici la réponse qui correspond tout à fait à Guy Hequet : Le DDEN est un ami de l'école publique, attaché aux valeurs de laïcité, qui veille aux bonnes conditions de vie à l'école et autour de l'école. C'est un médiateur au service de l'intérêt de l'enfant.



Une troisième médaille vient récompenser **Gérard Dhenin**, Président du Club de Billard « La Carambole » durant une vingtaine d'années. Pour caractériser Gérard dans son rôle, trois termes : investissement, bonne humeur et esprit de camaraderie.



**28 lots
constructibles**
(terrains viabilisés)
Libre de constructeur
A partir de 52 080 € TTC

Contact : Antoine Opigez : a.opigez@nordsem.fr - 07 48 72 60 36

Respirez ! Vous êtes au Val d'Hermenne

INFOS DIVERSES

Inscriptions ECOLE



Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2024 auront lieu du 4 mars au 3 mai 2024.

L'inscription administrative est d'abord effectuée par les services de la mairie.

Préparez vos documents et envoyez-les à mairie@proville.fr ou déposez-les à l'accueil de la mairie. Pour connaître la liste des documents à fournir, consultez le site proville.fr rubriques Services/Enfance/Ecole



La collecte des déchets verts reprendra le mardi 19 mars

Attention ! En 2024, la période de ramassage est modifiée.

Elle aura lieu du **19 mars au 19 novembre inclus**,

avec certaines périodes ramassées tous les 15 jours :

pas de collecte des déchets verts semaines : **19** (du 6 au 10 mai) -

29 (du 15 au 19 juillet) - **31** (du 29 juillet au 2 août) - **33** (du 12 au 16

août) - **45/46** (du 4 au 15 novembre).



INSCRIPTION POUR LE CADEAU DES AÎNÉS ET LE REPAS DE PRINTEMPS



Vous avez **70 ans et plus**, vous avez droit au **cadeau des aînés** distribué en fin d'année ainsi que la **participation au repas de printemps**.

A cet effet veuillez remplir le coupon réponse ci-dessous et le déposer à l'accueil de la mairie :

Madame / Monsieur :

Adresse :

Date de naissance Madame :

Date de naissance Monsieur :